

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 18 avril 2016 à 16h30 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

Sont absentes Mesdames Micheline Aubry et Line Émard

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

10435-04-16- Contrat agrandissement kiosque touristique

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions et le coût trop élevé

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : M. Gérard Bouthot
ET RÉSOLU

Que le dossier d'agrandissement du kiosque touristique soit remis à une prochaine assemblée
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10436-04-16 – Contrat habillage autobus

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Affichez Grand pour l'habillage de l'autobus pour un montant de 3 046.84\$ taxes incluses tel que leur soumission du 10 mars 2016. Ce montant sera pris à même notre budget de publicité touristique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10437-04-16 – Contrat gazébo – terrain église

CONSIDÉRANT que la Municipalité recevra des commandites pour l'achat du gazébo au parc de l'église;

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'autoriser l'achat d'un gazébo de 16 pieds de la firme Gazebo Concept pour un montant de 10 290\$ plus taxes tel que leur soumission du 12 avril 2016. Ce montant sera pris à même le fond général en déduction des montants des commandites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10438-04-16 – Serrures marché public

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : M. Gérard Bouthot
ET RÉSOLU

Que le dossier des serrures aux bâtiments municipaux soit remis à une prochaine assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10439-04-16 – Octroi contrat électricité – parc église

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Claude et François Phénix & Fils Inc pour installer un panneau dans le futur gazebo du parc de l'église pour un montant de 3 440\$ plus taxes tel que leur soumission du 22 mars 2016. Ce montant sera pris à même le fond général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10440-04-16 – Achat climatiseur mural – marché public

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Réno Air Plus pour l'achat de climatiseurs installés aux 8 maisonnettes du marché public pour un montant de 14 716.80\$. Un montant de 225\$/année plus taxes sera facturé pour cet équipement aux locataires du marché public. Ce montant sera pris à même le fond général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10441-04-16 – Aménagement paysager Hôtel de Ville

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Serres & Pépinière Champlain pour l'aménagement de l'entrée de l'Hôtel de Ville suite à l'installation de l'enseigne numérique. Qu'un budget au montant de 5 000\$ plus taxes soit alloué à cette fin. Ce montant sera pris à même le projet du pacte rural et une partie à même le budget immobilisations bâtiments.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10442-04-16 – Levée de l'assemblée

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que l'assemblée spéciale du 18 avril 2016 soit levée à 17h20.

Jacques Landry
MAIRE

Diane Bégin
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.
Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal